



Guide du propriétaire

- Louer son bien : les informations à connaître (pages 2 à 4)
- Le processus de location pour les tournages et shootings (pages 5 à 8)



Louer son bien : les informations à connaître

Avant de louer son bien immobilier pour des tournages et shooting photo, il y a certains éléments à connaître en amont.

Les sociétés de production sont à la recherche de tous types de biens

Il y a autant de lieux que de projets ! Maison moderne ou dans son jus, appartement années 1970, restaurant, atelier, pavillon, loft... Tous les types de lieux sont recherchés par les professionnels.

Les logements vides sont également appréciés car ils servent de base à une reconstitution de décor intérieur.



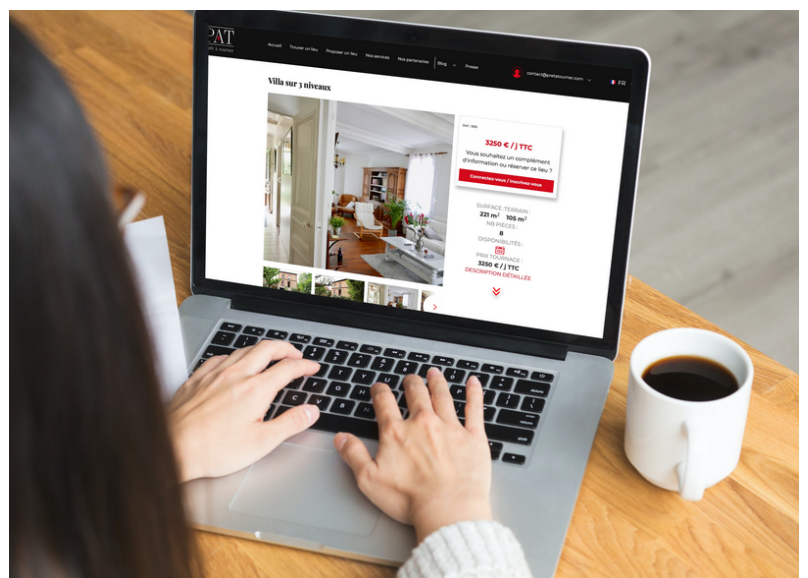


La mise en ligne de l'annonce : descriptive et visuelle

Pour optimiser vos chances qu'une société de production choisisse votre bien pour un projet, votre annonce doit être complète !

- Une description détaillée : année du bien, superficie des pièces, possibilité de stationnement, nombre de chambre, type de cuisine...
- Des photos (intérieur/extérieur) de qualité. Si vous êtes en appartement, pensez à prendre la façade de l'immeuble et ses parties communes.
- Un calendrier d'indisponibilités à jour.

Notre équipe
valide votre annonce
et revient vers vous
s'il manque des éléments !





Soyez disponible et réactif

Louer son bien demande d'être disponible et pas seulement le jour du tournage ! En amont, il est nécessaire d'être réactif pour répondre le plus rapidement aux questions des sociétés de production et se rendre disponible pour des visites.



Les différents types de projets

Louer son bien pour des projets cinématographiques et audiovisuels permet de louer pour : un long-métrage, une série TV, un documentaire, un film publicitaire, un shooting photo...
La durée moyenne d'une location est de deux jours.



La taille de l'équipe de production

Une équipe de tournage est composée de 10 à 40 personnes. Pensez à prévenir votre voisinage car l'équipe de production arrive très souvent en camion et cela peut faire du bruit !



Votre rémunération

Les tarifs sont fixés lors de la mise en ligne de votre annonce sur notre plateforme. P.A.T dispose d'un barème de tarif :

- Tournage : à partir de 1500€/jour
- Shooting photo : à partir de 1000€/jour

P.A.T vous verse votre rémunération en fin de tournage.



Le processus de location pour les tournages et shootings

La première prise de contact via le système de messagerie

Le professionnel du cinéma et de l'audiovisuel cherche un lieu de tournage directement sur P.A.T. Une fois qu'il sélectionne le lieu correspondant à ses critères, il contacte le propriétaire via un système de messagerie.

Il informe alors le propriétaire du type de tournage, de la date et des informations relatives au projet.

Le professionnel peut également effectuer des demandes de visite et de réservation en ligne. Cela permet de convenir d'un rendez-vous facilement et instantanément.

Bon à savoir

Le plus souvent, votre premier contact sera avec le repéreur ou le régisseur de la société de production.

La visite avec l'équipe de production

Pour donner suite aux premiers échanges via la messagerie intégrée, le propriétaire et le professionnel du cinéma/ audiovisuel conviennent d'une première visite. Pour celle-ci, il n'y a généralement qu'une personne qui se déplace (le repéreur ou régisseur).

Lors de cette visite, le professionnel prend connaissance du bien. Il photographie les pièces dans lesquelles les séquences seront tournées.

Une seconde visite est souvent nécessaire avec l'équipe décoration et le réalisateur.



Le contrat de mise à disposition du lieu et la préparation

Votre lieu est retenu pour un tournage ? P.A.T établit le contrat tripartite et l'envoie au propriétaire et la société de production pour signature. Les équipes de P.A.T s'assurent également du bon déroulement du tournage (assurance de la production à jour, par exemple).

Pour un tournage, une journée ou demi-journée de préparation est très souvent nécessaire pour que tout soit prêt le jour j. L'équipe y installe notamment la décoration. À cette occasion, le propriétaire peut faire l'état des lieux avec l'équipe, ou bien, il peut le faire le jour de la location.

Vous pouvez utiliser notre [modèle d'état des lieux](#). Pour chaque défaut, prenez une photographie. Notez également dans l'état des lieux le relevé des compteurs électriques, gaz et eau. La plupart des équipes disposent d'un groupe électrogène, mais cela reste une précaution à prendre, surtout pour les occupations de longue durée.

Pensez à ranger vos objets de valeurs et effets personnels en amont.



La remise en état

Si vous êtes présent lors de la remise en état, n'hésitez pas à guider l'équipe de décoration pour que chaque objet mis de côté soit remis à sa place. Une fois terminée, le régisseur viendra vous voir une dernière fois pour effectuer un état des lieux de sortie.

Il est important de vérifier que tout soit en ordre et qu'aucun dégât n'ait été fait (ce qui arrive très rarement). Si un dégât est constaté, c'est l'assurance de la production qui entre en action en engageant les frais de réparations.





Ce petit guide vous a exposé l'ensemble des aspects à connaître pour accueillir un tournage chez vous, et comme vous le constatez, avec P.A.T c'est simple et sécurisé !

Nos équipes restent à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires au 01 84 19 20 03

PAT

Prêt à tourner